# Technicien(ne) expert(e) - logement insalubre remédiable

Non-certifiante | Formation continue

Réf. : 26226515F — Mise à jour : 19 octobre 2026

Organisme responsable : **DROUET EXPERTISES**

## Présentation de la formation

**Objectifs**

Objectif principal : professionnalisation et montée en compétences
Évaluer les critères de décence et d'habitabilité d'un logement, identifier les désordres observables, formaliser un rapport technique motivé et orienter les acteurs vers les mesures correctives ou les intervenants compétents, dans les limites de la mission confiée.

Objectifs opérationnels
01 Mobiliser le cadre réglementaire de la décence, de l'habitabilité, de la performance énergétique et de la lutte contre l'habitat indigne.
02 Identifier et analyser les désordres et indices de pathologies : humidité, infiltrations, fissures, nuisibles, ventilation et risques structurels.
03 Évaluer les critères de décence, de confort et de sécurité à l'aide de grilles et de documents techniques.
04 Élaborer un rapport d'expertise privée argumenté et contribuer au carnet d'information du logement lorsqu'il est applicable, sans garantir une conformité générale.
05 Conseiller les acteurs du logement sur les pistes de remise en conformité, la prévention des risques et l'orientation vers les professionnels compétents.

**Programme**

Section 1 - S'exercer à la terminologie bâtimentaire d'un logement (8h)

Chapitre 1 : Les fondamentaux de la terminologie bâtimentaire
Chapitre 2 : La terminologie spécifique aux équipements d'un logement
Chapitre 3 : La lecture et l'interprétation des plans d'un logement
Chapitre 4 : Les particularités de la terminologie bâtimentaire liée à la réglementation

Section 2 - Évaluer les critères de décence d'un logement locatif conforme aux évolutions réglementaires (8h)

Chapitre 1 : Les critères de décence d'un logement locatif
Chapitre 2 : Les évolutions réglementaires en matière de décence des logements
Chapitre 3 : La méthodologie d'évaluation des critères de décence

Section 3 - Évaluer les éléments d'équipement et de confort d'un logement locatif conforme aux évolutions réglementaires (8h)

Chapitre 1 : Les éléments d'équipement obligatoires dans un logement locatif
Chapitre 2 : Les critères de confort à respecter dans un logement locatif

Chapitre 3 : Les équipements optionnels pour améliorer le confort du logement Chapitre 4 : La réglementation en matière de sécurité électrique et de gaz
Chapitre 5 : Les solutions pour la mise en conformité des équipements et du confort

Section 4 - Maîtriser les pathologies du logement non décent (8h)

Chapitre 1 : Les principales pathologies du logement non décent
Chapitre 2 : Les conséquences sur la santé des occupants
Chapitre 3 : Les solutions pour remédier aux pathologies du logement
Chapitre 4 : La réglementation en matière de pathologies du logement non décent
Chapitre 5 : La sensibilisation des acteurs du secteur de l'immobilier

Section 5 - Identifier le champ d'application du carnet d'information du logement et contribuer à sa constitution (8h)

Chapitre 1 : Réglementation sur le carnet d'information du logement
Chapitre 2 : Collecte des informations pour le carnet d'information
Chapitre 3 : Rédaction du carnet d'information
Chapitre 4 : Mise à jour et validité du carnet d'information
Chapitre 5 : Utilisation du carnet d'information

Section 6 - Élaborer un rapport d'expertise privée sur l'insalubrité et la décence (simulé) et estimer sa prestation (8h)

Chapitre 1 : Maîtriser le glossaire technique de l'ANAH
Chapitre 2 : Structurer le rapport en fonction des illustrations imagées et des documents de diagnostics immobiliers
Chapitre 3 : Exercices d'application d'un rapport d'expertise insalubrité
Chapitre 4 : Estimer les prestations : assistance technique au permis de louer, contribution au carnet d'information du logement, rapport d'expertise privée sur l'insalubrité et la décence

## Certifications préparées et métiers visés

| Niveau d'entrée | Niveau de sortie |
|---|---|
| **Niveau CAP, BEP** | **Sans niveau spécifique** |

**Métiers associés**

**C1501** — Gérance immobilière
**C1502** — Gestion locative immobilière
**C1503** — Management de projet immobilier
**C1504** — Transaction immobilière

## Dates et lieux de formation

| N° session | Modalité | Lieu | Du | Au |
|---|---|---|---|---|
| 2422864S | À distance | — | 23/11/2026 | 27/11/2026 |
| 2422871S | À distance | — | 24/05/2027 | 28/05/2027 |

| N° session | Modalité | Lieu | Du | Au |
|---|---|---|---|---|
| 2422872S | À distance | — | 27/09/2027 | 01/10/2027 |

Source : GREF Bretagne #26226515F